

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU BRIDGE CLUB MULHOUSE-RIEDISHEIM

Date : 25 mai 2019

Nombre de votants : 99 (quorum 77 votants)

Le président Jean-Philippe Bedez ouvre la séance à 14 h 21.

A/ Rapport moral

Le président remercie l'ex-présidente Françoise Eisele, démissionnaire au mois de juillet 2018, pour le travail accompli pendant la première année de la mandature en cours (2017-2021).

Il souligne ensuite le soutien sans faille du Conseil d'administration sans lequel, eu égard à son emploi du temps très chargé, il n'aurait pu assumer la charge de président.

Il évoque ensuite brièvement les excellents résultats sportifs obtenus par les membres du club au cours de la saison 2018-2019.

Le président entre ensuite dans le vif du sujet en résumant les travaux effectués par les différentes commissions : Financement, Effectifs et Statuts.

Il en profite pour remercier les différents membres impliqués dans les analyses de ces structures.

Commission finances

Alain BALDEYROU
Françoise BRECHENMACHER
Maurice BURSTIN
Michel DURING
Maryse HEIJKOOP

Commission effectifs

Alain HOMEL
Martine FEIGEL
Dominique IMHOLTZ
Marie-José GELFERT

Commission statuts

Béatrice TESSIER
Martine LEHMANN
Jean-Pierre STRAUSS
Jocelyne BRAICHET

Il rappelle que les rapports des commissions envoyés par mail aux membres du club, ont été soumis au Conseil d'administration, ce qui a permis à ce dernier de prendre un certain nombre de décisions ou d'élaborer les propositions qui vous sont soumises aujourd'hui (texte en bleu dans les documents envoyés).

S'ensuit une présentation des conclusions de ces commissions

Effectifs :

Il convient de relativiser la situation actuelle, généralisée dans l'ensemble des clubs français. Le président constate qu'au niveau des clubs comme à celui de la FFB, on s'est longtemps reposé sur les anciennes générations

(entre-deux-guerres et baby-boomers) sans préparer la relève. Le cœur de cible désigné se compose des nouveaux retraités et des actifs proches de la retraite.

L'analyse de la fréquentation permet de constater que 30 % des membres assurent 50 % de la fréquentation, alors que les 30 % fréquentant le moins le club ne pèsent que pour 1,5 %. Il est donc impératif de « raccrocher au wagon » ceux qui jouent très peu, via une amélioration de la convivialité et un meilleur brassage des joueurs.

Le président souligne enfin l'importance essentielle de l'enseignement et passe la parole à Monique Boldarino et Colette Hannaux.

Chacune dresse un bilan très succinct de ses activités. Mme Boldarino évoque cependant des difficultés en termes d'homogénéité et de transition parmi ses élèves.

Le président enchaîne sur les différentes décisions du CA et les pistes à étudier

- Première expérience d'un entraînement au match par 4 le 9 mars. Feedback très positif
- Instauration d'une garde le lundi après-midi. Il relance un appel aux bonnes volontés hors CA.
- Étude de prises de contact avec les comités d'entreprise des sociétés locales (notamment PSA par l'intermédiaire de la vice-présidente Béatrice Tessier)
- Création de la Coupe des Clubs par la FFB.
- Lancement d'une « Box Bridge » destinée au grand public par la FFB, proposant un kit matériel et des cours d'initiation pour 12,50 EUR.

Financement :

- Le président présente les mesures prises en matière d'économies budgétaires : accord avec le propriétaire des locaux générant une remise d'un loyer en 2019 et 2020 et installation d'un chauffage au gaz plus performant qui devrait engendrer des économies de l'ordre de 1500 à 2000 euros par an, en échange d'une promesse de location courant sur 5 ans. Le club a versé une garantie de 5000 euros sur un compte séquestre de la caisse des avocats porté par François Welsch, qui lui sera restituée à raison de 1000 euros par an.

- Les horaires du personnel d'entretien ont également été réduits à 5 h/semaine, pour une économie potentielle de 2500 à 3000 euros par an.
- Une analyse du tournoi du mardi après-midi a été effectuée. Le bilan est très positif en termes de convivialité, de fréquentation et de fidélisation, mais les répercussions sur la fréquentation des autres tournois demeurent marginales.
- La cotisation annuelle reste à 85 euros (29 euros après déduction fiscale). Concernant les personnes non assujetties à l'impôt, le Conseil d'administration a fixé la cotisation à 30 euros, sur présentation d'un avis de non-imposition.
- Les droits de table sont fixés à 3 ou 5 euros selon le type de tournoi, avec une majoration de 2 euros pour les personnes non membres. Les carnets de tickets contiendront un onzième ticket donnant droit à un tournoi gratuit. Les tickets de ristourne verts deviennent des tickets de tournois gratuits.
- Les décisions concernant les droits des élèves est reportée à l'AG de septembre.

Événements :

Le président souligne le travail de l'équipe Événements (Suzanne Colombina, Françoise Eisele, Martine Feigel et Monique Tribout) et rappelle les événements organisés par le club au cours de la saison 2019-2020 :

- départ de Marie-José Gunsett,
- 5e édition du Marathon,
- journée Portes ouvertes,
- Beaujolais nouveau,
- fête de Noël,
- 8^e édition de l'étape mulhousienne du Challenge du Comité,
- fête du printemps...

Il évoque enfin les dissensions ayant agité le club au cours de la saison passée. Il rappelle :

- combien il est important de pouvoir pratiquer notre jeu dans une ambiance sereine et détendue, sans cris ou altercations violentes, et sans laquelle nos espoirs de recrutement seraient vains.
- que le club est une association dont le bon fonctionnement repose bien évidemment sur le respect mutuel mais aussi sur l'engagement de bénévoles dont il souligne les nombreuses contributions

- que le C.A tient sa légitimité de son élection et qu'il lui appartient à ce titre de prendre les décisions en conséquence pour gérer le club

Il conclut son intervention en invitant l'ensemble des membres à la bienveillance et à la cohésion.

Interventions :

Un membre fait remarquer qu'elle trouve l'esprit de cohésion du Conseil d'administration remarquable, mais l'invite à mieux communiquer sur certains sujets et dans certaines circonstances. Le président prend acte de cette intervention et promet qu'un effort sera fait en ce sens.

Suite à l'évocation par le président des tensions entre le Conseil d'administration et certains membres « historiques » du club, une des participantes déplore la moindre présence de ces derniers. Le président lui répond qu'il est optimiste à moyen terme quant à une résolution pacifique et bénéfique pour tous de cette situation.

Aucun autre intervenant ne demandant la parole, le président conclut son rapport moral et le soumet au vote.

Celui-ci est adopté à l'unanimité (99 voix pour).

B/ Rapport sportif

Le secrétaire Olivier Collard souligne l'extraordinaire saison réalisée globalement par les membres de notre association, avec 12 paires et 2 équipes qualifiées pour les différentes finales nationales.

Il met plus particulièrement en exergue les performances de Marie-Josée Gelfert, qualifiée pour deux finales nationales en face du grand espoir Esteban Vallet.

Il conclut en annonçant que le club comptera 7 joueurs (sur 72) en DN3 Open/2 et 3 en Mixte DN2/2.*

*Entre l'Assemblée générale et la publication du présent rapport, le Bridge-Club Mulhouse a récupéré une place en Interclubs D1.

C/ Report de la clôture de l'exercice financier

La proposition de prolongation de l'exercice financier en vue d'un alignement sur le mode de fonctionnement de la FFB est adoptée à l'unanimité (99 voix pour). La trésorière Françoise Brechenmacher présente un rapport d'activité provisoire, dont la version définitive sera entérinée au cours d'une nouvelle Assemblée générale organisée en septembre.

D/ Règlement intérieur

Le président remercie toutes les personnes impliquées dans la rédaction du nouveau règlement intérieur.

Ce règlement s'appuie sur le Guide de l'éthique et des convenances édité par la FFB et que le Président invite chaque membre à consulter.

La principale nouveauté concerne l'interdiction des enchères psychiques, à l'exception des joueurs de 1e série entre eux. Ces enchères agressives, sans véritable enjeu dans un tournoi de régularité, ne contribuent pas à la sérénité du club.

E/ Divers

Le secrétaire Olivier Collard lance un appel à candidatures pour la formation d'arbitre de club.

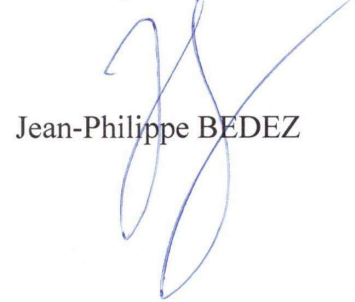
Le président clôt l'Assemblée générale annuelle 2018-2019 à 15 h 58.

Le secrétaire



Olivier COLLARD

Le président



Jean-Philippe BEDEZ